

Enfants placés

Une initiative veut que réparation totale soit faite

Le texte vise la création d'un fonds de 500 millions de francs en faveur des victimes, ainsi qu'un travail de mémoire conséquent

Lise Bailat Berne

«Il y a des blessures qui ne guérissent jamais. J'ai vécu la trahison de l'Etat!» A 64 ans, Ursula Biondi a toujours les larmes aux yeux lorsqu'elle évoque l'année de ses 17 ans. Internée de force dans la prison de Hindelbank (BE) pour être tombée enceinte sans être mariée, elle se voit privée de son enfant à peine l'accouchement terminé. Elle le retrouvera trois mois plus tard, mais n'oubliera jamais cette année en prison, qu'elle porte «comme des stigmates.»

A ses côtés hier à Berne, une vingtaine de victimes de «mesures de coercition à des fins d'assistance», selon le terme officiel, ont lancé une initiative populaire fédérale. Cette dernière est pilotée par la fondation Guido Fluri (*lire ci-dessous*) et soutenue par un comité qui réunit des élus de tous bords, hormis l'UDC. Le texte vise deux objectifs: faire toute la lumière sur un système qui a entraîné, entre 1942 et 1981 en Suisse, l'exploitation de dizaines de milliers d'enfants placés, la stérilisation et la castration forcées d'adultes, et des internements sans décision judiciaire. Et puis mettre en place un fonds doté de 500 millions de francs sur vingt ans pour réparer le tort fait aux victimes. Au bas mot, 20 000 d'entre elles vivent encore en Suisse. «Même si la plupart des cas sont juridiquement prescrits, l'Etat et la société ont la responsabilité de faire face à cette injustice. C'est une question morale et éthique qui dépasse les clivages politiques», a estimé hier le sénateur Joachim Eder (PLR/ZG).

«Dignité d'un Etat»

Après les excuses officielles des conseillères fédérales Eveline Widmer-Schlumpf et Simonetta Sommaruga aux victimes, le parlement s'est pourtant saisi du problème. Il a adopté une loi reconnaissant les injustices et prévoyant une étude scientifique sur ce sombre passé. Mais pas question pour lui de parler d'indemnités financières. En parallèle, une table ronde organisée par la Con-



Environ 20 000 victimes de «mesures de coercition à des fins d'assistance» vivent encore en Suisse. L'initiative lancée hier demande une reconnaissance financière et historique. KEYSTONE

fédération a lancé un fonds d'urgence doté de 7 à 8 millions de francs. Mais ce pot commun «de détresse», sorte de premier pas vers les victimes, rencontre déjà des difficultés. Le Canton de Genève refuse d'y participer, arguant de difficultés financières et de faits survenus «surtout dans les cantons ruraux». L'Union suisse de paysans ne veut pas non plus mettre la main à la poche.

Dans ce contexte, les initiants estiment qu'une réparation financière globale est compromise. «Il y

a le risque de s'enliser dans une situation où tout le monde se renvoie la balle», affirme le conseiller aux Etats Luc Recordon (Verts/VD). Le Vaudois se dit particulièrement sensible à la problématique, ayant eu un grand-père placé à l'orphelinat entre 4 et 16 ans. «Cela lui a laissé des souvenirs si horribles qu'il ne pouvait pas en parler.» Pour l'écologiste, il n'y a plus à tergiverser: «C'est la dignité d'un Etat de savoir reconnaître les torts qui sont les siens.»

Reste à déterminer les modalités

de financement du fonds de réparation. Le texte de l'initiative n'en dit rien. La conseillère nationale Ursula Haller (PBD/BE) a son idée: «C'est le rôle de la Confédération, des Cantons, mais aussi des Eglises et de l'Union suisse des paysans, à mon avis!» Ursula Biondi, qui travaillait dix heures par jour dans la prison de Hindelbank, renchérit: «Nous voulons savoir qui a profité de notre argent, pourquoi l'Etat ne nous rend pas ce qui nous est dû... et toutes ces années perdues!»

«L'argent aide à la reconnaissance»

● Riche entrepreneur au passé modeste et difficile, président d'une Fondation homonyme qui lutte contre la violence faite aux enfants, Guido Fluri endosse la paternité de l'initiative «Sur la réparation», un premier combat politique dont il s'explique.



Guido Fluri, entrepreneur zougais, est le père de l'initiative «Sur la réparation»

Une table ronde traite de la problématique des victimes de mesures de coercition. N'avez-vous pas confiance?

Si. Nous sommes en contact permanent avec cette table ronde. Mais nous pensons, qu'il s'agit avant tout d'un groupe qui donne des recommandations. Notre initiative doit permettre un grand débat public sur les mesures de coercition, assurer une vraie réparation à des personnes qui ont souffert pendant des années et garantir

le financement d'une étude scientifique globale sur ce qui s'est passé. Nous n'avons aujourd'hui pas de majorité parlementaire le permettant. Je suis persuadé qu'en sensibilisant les Suisses aux souffrances que ces gens ont éprouvées, nous recevrons leur soutien.

La souffrance ne se laisse pas chiffrer. Pourquoi 500 millions de francs? Ce montant est une estimation en fonction du nombre de person-

nes concernées. Une réparation financière est nécessaire. Prévoir quelques milliers de francs par victime n'est pas beaucoup pour des personnes qui ont autant souffert.

Mais cet argent peut-il vraiment réparer quelque chose?

Ces montants peuvent apporter beaucoup en termes de reconnaissance. Ces personnes ont une méfiance compréhensible envers l'Etat et les institutions. Et à chaque fois que le parlement a refusé des indemnités, elles ont vécu une fois encore une relativisation de leurs souffrances. La solidarité des Suisses est importante. Elle permettra aussi aux victimes, qui vivent toujours dans la peur, de s'annoncer.

Maurice Tornay se dit «prêt pour la bataille»

Sous pression dans l'affaire Giroud, le ministre valaisan doit défendre des comptes cantonaux rouge vif

«Je suis amoché par les coups que j'ai reçus, confie Maurice Tornay. Mais je suis encore et toujours d'attaque. Plus la bataille est difficile, moins il y a de place pour de la lassitude.» Et le président du gouvernement valaisan d'ajouter, un sourire en coin: «Peut-être que si je devais moins combattre, la lassitude pourrait arriver...»

Pris dans la tourmente de l'affaire Dominique Giroud, l'ex-réviseur des comptes de l'encaveur soupçonné de fraude fiscale massive a présenté hier, à Sion, des comptes cantonaux «rouge vif». Une première pour celui qui dirige les finances valaisannes depuis 2009. Déficit de fonctionnement de 53,5 millions de francs, insuffisance de financement de 82,6 millions: ces chiffres ne feront rien pour calmer la méfiance du monde politique à son égard. Même son propre parti, le PDC, qualifie cette situation de «préoccupante».

Maurice Tornay se défend en invoquant, entre autres facteurs, la baisse constante des revenus liés à la péréquation financière fédérale et au bénéfice de la Banque nationale. A ceux qui fustigeront son manque d'anticipation, il répondra que le Conseil d'Etat a senti venir le vent et pris toutes les

mesures possibles pour tenter d'amortir le choc. Mais que le parlement n'a pas voulu du décret urgent supprimant un rabais fiscal accordé depuis des lustres aux propriétaires de résidences secondaires...

Faudra-t-il revoir les déductions fiscales offertes aux familles, voire la défiscalisation des montants investis dans l'assainissement des biens immobiliers? «Franchement, je ne crois pas, répond le ministre. Il ne faut pas oublier les effets positifs de cette politique incitative, qui donne du travail aux PME locales.»

Comment retrouver, alors, l'équilibre imposé par le frein aux dépenses et à l'endettement? «Le Grand Conseil a donné une direction claire vers les réductions de prestations. Nous devons nous concentrer sur les priorités les plus aiguës du citoyen et de l'Etat. Mais j'ai bon espoir que les députés accepteront aussi d'envisager une augmentation des recettes.»

L'atmosphère s'annonce donc tendue dans un parlement où le PDC ne jouit plus, depuis un an, de la majorité absolue. Alors que la Commission de gestion enquête pour déterminer le rôle de Maurice Tornay dans l'affaire Giroud, les Verts pensent déjà «qu'il n'a plus la confiance nécessaire pour exercer son mandat dans l'intérêt du Valais». L'intéressé n'en a cure: il prépare déjà le budget 2015 du Canton. «Et il sera équilibré», promet-il. **Patrick Monay** Sion

Curabilis n'a pas encore de chef en psychiatrie

Quatre jours avant l'inauguration de la prison spécialisée à Genève, le personnel de santé n'est pas au complet

«Je suis plus que préoccupé! Je ne pense pas que Curabilis puisse fonctionner dès maintenant sur le plan médical.» Le député PDC genevois Bertrand Buchs s'inquiète des conditions dans lesquelles va ouvrir l'établissement pénitentiaire de soins Curabilis, attendu depuis plus de quarante-cinq ans par les cantons latins. Inauguré ce vendredi, il accueillera progressivement des détenus souffrant de graves troubles mentaux.

Quelque 200 personnes travailleront à terme dans cet établissement de 92 places. «J'ai appris que sept infirmiers engagés ont finalement démissionné», explique Bertrand Buchs. Et de s'étonner que des «médecins généralistes en formation, donc avec une faible expérience, aillent à Curabi-

lis. Un jeune bleu va se faire complètement mener en bateau par des gens très dangereux, manipulateurs.»

Le conseil d'administration des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) a créé le 17 mars un service de médecine et de psychiatrie pénitentiaires, «dont l'organisation doit se mettre en place», selon Thérèse Legerer, chargée de communication. Cette nouvelle organisation prévoit la création de deux unités de psychiatrie pénitentiaire, l'une «hospitalière», l'autre «Curabilis». Dès lors, les HUG recherchent un responsable de psychiatrie pénitentiaire, qui superviserait Curabilis. Un poste à pourvoir en juin... «Nous recrutons un psychiatre pour compléter l'équipe», confirme Thérèse Legerer. Quid du reste du personnel? «Cela prendra un certain temps, et dans ce contexte, le processus de recrutement suit son cours», poursuit Thérèse Legerer, sans en dire davantage. **S.R./S.D.**

Bâle

Des documents personnels en accès libre

Plus de 1500 documents, dont des candidatures pour des chaires à l'Université de Bâle, étaient accessibles en ligne entre fin février et la mi-mars. Plusieurs centaines de personnes sont concernées. Même si ces données ont été effacées à la mi-mars, il est possible que Google les ait copiées. C'est une erreur de manipulation au sein de la Haute Ecole qui est à l'origine de la fuite. L'Université de Bâle ignore pour le moment le nombre de dossiers qui ont été publiés. **ATS**

Il a dit

«Les gens voient que lorsque la gauche gouverne seule, le peuple sanctionne»



Christian Lüscher, conseiller national (PLR/GE), sur les élections municipales françaises

Neuchâtel

Une convention collective pour le commerce

La nouvelle convention collective de travail (CCT) neuchâteloise entre en vigueur aujourd'hui. C'est la deuxième CCT cantonale conclue en Suisse dans le secteur du commerce de détail, après celle de Genève. Cette convention protège dorénavant le personnel de vente contre le dumping salarial. La CCT cantonale du commerce de détail de Neuchâtel concerne 7000 salariés. Elle introduit des salaires minimaux et une durée de travail hebdomadaire qui interdit le travail sur appel. **ATS**

Saint-bernard



Une portée de douze bébés saint-bernard a vu le jour à la Fondation Barry à Martigny. Ces chiots seront visibles au Musée du Grand Saint-Bernard dès le 19 avril, tous les jours de 10 h à 18 h. Pour Ruedi Thomann, directeur de la Fondation Barry, cette portée est exceptionnelle: «Capone, le père des chiots, vient d'Amérique. Il nous permet d'apporter du sang neuf dans l'élevage.» **P.C.**

Le chiffre

485

Le nombre de nouveaux wagons marchandises que les CFF veulent acheter en Slovaquie. Ils seront utilisés pour des travaux d'entretien et de construction, et coûteront 50 millions de francs. La livraison est prévue entre 2015 et 2016. La commande a été passée à l'entreprise slovaque Zos, ont annoncé les CFF hier. L'industrie helvétique en profitera également, des sous-traitants suisses étant impliqués dans cet achat. En 2012, CFF Cargo comptait 7869 wagons de marchandises en circulation. **ATS**

L'adjudant dérobait des grenades

Saint-Gall Un sous-officier a été reconnu coupable d'avoir volé 12 grenades d'entraînement pendant une école de recrues d'infanterie II en 2012 à Gossau (SG). Le tribunal militaire l'a condamné à 15 mois de prison avec sursis. **ATS**

Nidwald pas adapté pour les déchets

Nucléaire Le gouvernement nidwaldien gagne une manche dans la lutte contre le projet de stockage de déchets radioactifs au Wellenberg. Une étude d'un sismologue allemand juge que la région n'est «guère» adaptée à cet entreposage. **ATS**